



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bureau des Etrangers et de l'Accueil

## Documents nécessaires à présenter pour une première demande en tant que conjoint(e) de français(e) algérien

Votre dossier ne doit comporter aucune agrafe et vos documents originaux doivent également être photocopiés ou imprimés obligatoirement au format A4

- Passeport** : L'original et copies lisibles des pages relatives :
  - à l'état-civil
  - aux dates de validité
  - aux cachets d'entrée en France (ceux figurants uniquement sur votre passeport actuel)
  - visas.
- La copie intégrale d'acte de naissance.
- Votre **titre de séjour actuel**.
- Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois à votre nom et prénom** :
  - o facture ou attestation de contrat d'électricité de gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet, quittance de loyer, attestation d'assurance du logement.
  - o **en cas d'hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de **sa carte de séjour à la bonne adresse** et copie du justificatif d'adresse désigné ci-dessus de l'hébergeant
  - o Attestation de domiciliation établie par un organisme agréé par le préfet de Seine-et-Marne **en cours de validité** ;
  - o si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois.
- 3 photographies** d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm - norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005). Photos sur fond blanc ou porter des vêtements clairs.
- Justificatif de mariage** : copie intégrale de l'acte de mariage daté **de – de 6 mois. (en cas de mariage célébré à l'étrangers, transcription du mariage sur les registres de l'état civil français)**
- Nationalité française du conjoint** : carte nationale d'identité en cours de validité.

**Communauté de vie** : déclaration sur l'honneur conjointe du couple attestant de leur vie commune et plusieurs documents différents permettant d'établir la communauté de vie :

- dernier avis d'imposition
- Attestation de la sécurité sociale de Monsieur et Madame – 6 mois page 1 et 2
- Dernier relevé de compte bancaire de Monsieur et Madame avec adresse complète
- Attestation CAF – 6 mois

sauf si la vie commune a été rompue en raison :

- de violences conjugales ou familiales qui pourraient être justifiées par tous moyens (dépôt de plainte, jugement de divorce, condamnation du conjoint pour ce motif, témoignages, certificats médicaux...) ;
- du décès du conjoint (acte de décès).

**Déclaration sur l'honneur** selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie (si le demandeur est ressortissant d'un État autorisant la polygamie).

### **Cas particulier :**

**Si vous n'avez pas obtenu un visa C famille de français, il faudra justifier en plus des documents demandés ci-dessus d'une communauté de vie de 6 mois sur le territoire français depuis votre mariage (1 par mois) :**

- relevé de compte bancaire de Monsieur et Madame avec adresse complète
- Attestation CAF
- Quittance de loyer
- Assurance habitation
- Ordonnance médicale

50 euros en timbres fiscaux



Sous-préfecture de Torcy

# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bureau des Etrangers et de l'Accueil

## DECLARATION DE COMMUNAUTE DE VIE

Le (a) déclarant(e) (NOM Prénom) : .....

Né(e) le : ..... à .....

Et son conjoint (NOM Prénom) : .....

Né(e) le : ..... à .....

**Déclarent sur l'honneur en présence du représentant du Préfet de la Seine et Marne que la communauté de vie n'a pas cessé entre eux.**

Fait à.....le.....

**Signature du (de la) déclarant(e)**

**Signature du conjoint**

### **L'article 441-6 du code pénal dispose :**

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sous-préfecture de Torcy

Bureau des Etrangers et de l'Accueil

**DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON POLYGAMIE**

Je soussigné(e) (NOM ET PRENOMS) : .....

NOM D'EPOUSE : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Domicilié(e) : .....  
.....  
.....

**DECLARE SUR L'HONNEUR NE PAS VIVRE EN FRANCE EN ETAT DE POLYGAMIE.**

Fait à ..... le .....

**Signature du déclarant**

**L'article 441-6 du code pénal dispose :**

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sous-préfecture de Torcy

Bureau des Etrangers et de l'Accueil

**ATTESTATION D'HEBERGEMENT**

Je soussigné(e) (Nom et prénom) : .....

Né(e) le : ..... à .....

Domicilié(e) :

.....  
.....  
.....

**Atteste héberger :**

Nom : .....

Prénom : .....

Depuis le .....

Fait à ..... Le .....

**Signature de l'hébergeant :**

**Signature de l'hébergé :**

**L'article 441-6 du code pénal dispose :**

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sous-préfecture de Torcy

Bureau des Etrangers et de l'Accueil

## **DECLARATION SUR L'HONNEUR DU RESPECT DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE**

Je soussigné(e) (NOM ET PRENOMS) : .....

NOM D'EPOUSE : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Domicilié(e) : .....

.....

.....

**DECLARE SUR L'HONNEUR RESPECTER LES VALEURS FONDAMENTALES DE LA  
SOCIETE FRANCAISE, LES LOIS ET REGLES DE LA REPUBLIQUE.**

Fait à.....le.....

**Signature du déclarant**

### **L'article 441-6 du code pénal dispose :**

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.